

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pailhoux, 13 avril 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pailhoux, 13 avril 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (451r, 452v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pailhoux, 13 avril 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43251>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 avril 1865](#)^r

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Pailhoux](#)

Lieu de destination 10, avenue Louis-Blanc, Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne)

Description

RésuméJean-Baptiste André Godin répond à un courrier de Pailhoux, en lui expliquant que le Familistère a été édifié pour acquitter une dette à l'égard des ouvriers de l'usine de Guise, mais qu'il n'est pas exclu qu'il puisse accueillir des personnes locataires étrangères aux services de l'usine ou du Familistère. Godin prévient Pailhoux que le Palais du travail n'est pas un séjour paisible pour rentiers : il abrite « une population virile, active, jeune et travailleuse » et une enfance nombreuse ; en outre, le Familistère n'est pas près de Paris.

NotesL'adresse de destination est le 10, rue de la Ferme-Bellechasse à La Varenne Saint-Maur (Saint-Maur-des-Fossés). En 1884, la voie a été rebaptisée avenue Louis Blanc.

Mots-clés

[Familistère](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : Palais social](#)
- [Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guin le 17 avril 1865

Monsieur Pailhoua
 a la curieuse et mure, sur la
 la lettre que vous m'avez écrite
 la & voyant même une réponse
 qui m'oblige à aborder une question
 neuve pour la ministration du
 famihistère je n'ai pu jusqu'à
 d'autre but que de dire aux oncles
 de mon oncle des moyens d'existence
 plus faibles. est à mes yeux une
 dette que j'ai voulu à leur égard et
 je dois le faire dans des conditions telles
 que leurs services soient reconnus par
 un adoucissement dans le prix de toute
 chose ou avantages ne seraient pas
 complètement justifiés par la prise
 comme simple locataires au famihistère
 de personnes qui ne s'occupent que
 pour y séjourner. malgré cela je
 n'ai pas de parti pris pour excludre
 les personnes étrangères aux fonctions
 de l'usine ou de l'usine lui
 même mais alors elles doivent payer
 un loyer un peu plus élevé que
 celui des personnes attachées par le
 travail à ces établissements

Son autre côté Monsieur n'est pas
 pas trop favorablement jugé le sçavoir
 du travail du travail, si tant que nous
 ne cherchons que la retraite et le calme
 car il y a une population si grande
 pour et travailler, une enfance
 nombreuse comparativement au reste
 de la population et ce sont des
 ouvriers et on n'est pas près de Paris
 similaires pour les dépenses des villes

Godeau